



Camp Contrat de location

Als je't mij vraagt:

CHIRO

Contrat signée entre [redacted]
propriétaire de la maison de camping, le terrain de camping [redacted]
et [redacted]
représentant majeur de [redacted]

A. Durant la période du [redacted] au [redacted]
le propriétaire s'engage à mettre à la disposition du groupe:

1. LA MAISON DE CAMPING ET-OU LE TERRAIN DE CAMPING.

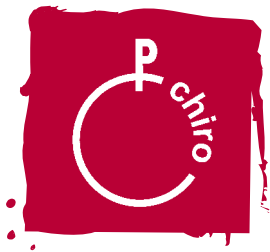
- 1.1 [redacted] (nombre) locaux pourvus du matériel, comme décrit et inventé dans les annexes.
- 1.2 [redacted] (nombre) terrain de camping pourvus du matériel comme décrit et inventé dans les annexes.
- 1.3 Tout au prix de epar personne et par nuit ou au prix du jour de € [redacted] (TAV comprise).
- 1.4 Le jour de l'arrivée, tous les locaux et les terrains seront mis à la disposition du groupe en bon état et bien nettoyés.
- 1.5 Au début du séjour, le propriétaire doit faire l'inventaire du matériel présent en présence du groupe preneur. Au cas où cet inventaire s'écarterait trop de l'inventaire mentionné dans l'annexe du contrat de location, le propriétaire doit compléter ceci dans les 24 heures. Sinon l'article C de ce contrat entre en vigueur.

2. L'EAU COURANTE, L'ELECTRICITE ET LE CHAUFFAGE

- 2.1 Au prix de consommation en vigueur. Dans ce cas, le niveau du compteur d'eau et d'électricité est noté au début et à la fin du séjour.
- 2.2 Ou à la somme forfaitaire de € [redacted].

3. D'AUTRES PAYEMENTS EVENTUELS

[redacted]
[redacted]
[redacted]
[redacted]
[redacted]
[redacted]



B. Le groupe locataire s'engage à:

- 1 Louer les locaux et/ou terrains mentionnés ci-dessus avec le matériel présent pour la période du [] au []
- 2 Respecter le moment de l'arrivée convenu [] (jour et heure) et le départ, à savoir, [] (jour et heure).
- 3 Utiliser les locaux, les terrains et le matériel d'une manière convenable.
- 4 Quitter les locaux et les terrains dans l'état dans lequel on l'a trouvés début du séjour.
- 5 Payer ou réparer les dégâts causés par ses membres en accord avec le propriétaire.
- 6 Verser une caution de € [], au plus tard un mois après avoir signé ce contrat.
- 7 Verser une avance de € [] avant [] (date)

C.

Au cas où le propriétaire ne se tiendrait pas à ses engagements, le groupe a le droit de réclamer la caution versée et une somme équivalente à la caution en raison du rester en demeure du propriétaire.

D.

- 1 Au cas où le groupe ne se tiendrait pas à ses engagements, la caution ne peut être réclamée.
- 2 Si le groupe résilie le bail par écrit jusqu'à [] (nombre) semaines avant le séjour prévu, la caution payée sera remboursée aussitôt.
- 3 Si la résiliation écrite se fait plus tard, la caution payée ne sera remboursée qu'un mois après l'expiration du séjour prévu.

E.

Ce contrat a été fait en [] exemplaires et entre en vigueur dès que la caution sera versée.

[] (date)

Signature du propriétaire

Signature du représentant du groupe

Nom et adresse

[]
[]
[]
[]

Nom et adresse

[]
[]
[]
[]